

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 853

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 17, après le mot :

« orientée »,

insérer les mots :

« , tel que les missions locales d'insertion, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 17 pose question : les personnes âgées de 16 à 26 ans qui ont actuellement accès aux MLI pourront-elles toujours y accéder directement sans avoir à passer par Pôle Emploi ?

Dans le cas contraire, il conviendrait de revoir ce dispositif.